Relations UE/Bélarus (Biélorussie): perspectives pour un futur partenariat

2002/2164(INI) - 23/01/2003

La commission a adopté le rapport d'initiative de M. Pedro MARSET CAMPOS (GUE/NGL, E) sur les relations entre l'UE et la Biélorussie. Les députés expriment leur préoccupation au sujet de l'isolement croissant de la Biélorussie et implorent les autorités d'entreprendre des réformes politiques et économiques afin qu'un accord de partenariat et de coopération puisse être ratifié avec l'Union. Réitérant la position soutenue par le Parlement depuis 1996, selon laquelle aucun accord bilatéral ne doit être conclu aussi longtemps que les autorités biélorusses ne manifestent pas clairement leur intention de respecter les droits de l'homme, le rapport critique la dérive autoritaire du président Loukachenko et dénonce la politique répressive du régime. La commission demande aux autorités biélorusses de rétablir les mécanismes propres à garantir le respect des droits de l'homme et des libertés, notamment la liberté religieuse, la liberté de la presse et des principes qui régissent l'État de droit. Les députés demandent également l'abolition de la peine de mort. Le rapport exhorte le gouvernement biélorusse à s'employer d'urgence à octroyer de véritables pouvoirs au parlement national. En outre, il demande à la population biélorusse de participer aux élections locales de mars 2003, lesquelles revêtent une grande importance pour le rétablissement de la démocratie en Biélorussie. Le gouvernement est invité à autoriser des observateurs internationaux à surveiller le déroulement de ces élections. La commission déplore l'appauvrissement croissant de la population- qui est la conséquence de la mauvaise gestion économique- et demande aux autorités du pays de passer à l'économie de marché et de créer un cadre juridique plus favorable aux investissements étrangers. Elle souligne également que le rétablissement du dialogue entre l'UE et la Biélorussie, qui a été suspendu en 1996, répond à l'intérêt des deux parties, s'agissant de garantir la stabilité et la sécurité dans cette région de l'Europe. Il revêt une importance particulière dans la perspective du prochain élargissement de l'Union. Les députés réitèrent aussi leur appui aux programmes d'aide humanitaire destinés aux victimes de l'accident de Tchernobyl, dont les conséquences touchent encore 30% du territoire biélorusse, et ils souhaitent que le financement de ces programmes soient augmenté. Enfin, ils insistent sur la nécessité, en termes de cohérence et de crédibilité pour l'UE, de conditionner les relations de celle-ci vis-à-vis de chacun des autres États membres de la CEI selon les mêmes exigences en matière politique, sociale et économique que ce que l'UE fait prévaloir à l'encontre de la Biélorussie.